



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 23 mai 2013

L'an deux mille treize et le vingt trois mai à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BESSETTES - CAUQUIL - GROS - TACCONE - VIALA B. - VIALA D. - MMES COUGNENC - DURIS - FADDI - GILBERT - HEBRARD - RABOU - SEGUR - VALERO (Suppléant) - MM BLANC - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE (Suppléant) - COLOMBIER - COMBET - DUVAL - GALZIN - JEANZAC - LENCOU - MAUREL - MAZARS - PAPAIX (Suppléant) - SARRAN - SEGUR - VERNHES (Suppléant).

N° 2013/77

**Objet : Enfance-Jeunesse : Accueil de Loisirs de Montdragon
Tarifs des séjours Enfance et Jeunesse Eté 2013**

Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté que le centre de loisirs de Montdragon, géré par la CCLPA, organise, pendant les vacances des séjours à destination des enfants et adolescents. Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de fixer les montants facturés aux familles pour chaque séjour comme suit :

Service	Dates du séjour	Lieu	Nature du séjour	Montant du séjour par enfant
ENFANCE	Du 8/07 au 12/07/2013 (5 jours)	Saint Ferréol	Multi-activités (CE2-CM1-CM2)	205 €
	Du 17/07 au 19/07/2013 (3 jours)	Base départementale de Sérénac	Multi-activités (MATERNELLES)	125 €
	Du 22/07 au 26/07/2013 (5 jours)	Base départementale de Razisse	Multi-activités (CP-CE1)	205 €
	Du 29/07 au 02/08/2013 (5 jours)	Base de loisirs La Forêt à St Pierre de Trivisy	Multi-activités (6 ^{ème} -5 ^{ème})	205 €
JEUNESSE	Du 8/07 au 12/07/2013 (5 jours)	Relais Loisirs de Brametourte à Lautrec	Séjour Radio / musique	190 €
	Du 22/07 au 26/07/2013 (5 jours)	Lac de Saint Ferréol (Loisir des CLJ)	Multi-activités	75 €
	Du 5/08 au 9/08/2013 (5 jours)	Les circuits de l'Aubépine à Puylaurens	Séjour quad	250 €
	Du 19/08 au 23/08/2013 (5 jours)	Camping du Lac de Nabeillou à Graulhet	Séjour cirque	220 €
	Du 26/08 au 30/08/2013 (5 jours)	Banyuls sur mer	Séjour plongée	250 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve les tarifs des séjours de l'Eté 2013 organisés par l'Accueil de Loisirs de Montdragon à facturer aux familles tels que fixés dans le tableau ci-dessus,
- décide qu'un acompte de 30 % du montant du séjour sera demandé à chaque famille au moment de l'inscription,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 27 mai 2013.

Raymond GARDELLE